Vivre à les Chalonnes

#16

JANVIER FÉVRIER

votre magazine d'informations de la Ville de Chalonnes-sur-Loire

CULTURE

27^e **festival BD** les 8 et 9 février 2014



ÉCONOMIE

2º Rencontres pour l'Emploi le 6 février 2014



CULTURE

Les Vins d'Anjou Les 22 et 23 février 2014

































Carrosserie - Peinture - Impact pare brise - Climatisation

Route de Chemillé 49290 CHALONNES SUR LOIRE

Tél.: 02 41 78 00 28

www.garage-thuleau.com



Stella DUPONT.

MAIRE DE CHALONNES-SUR-LOIRE, CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DE MAINE-ET-LOIRE



L'année 2013 s'achève déjà. Elle aura été très riche et dense pour notre commune. Au plan des aménagements, le Centre Communal d'Action Sociale et l'ensemble des services sociaux ont emménagé dans leurs nouveaux locaux à l'arrière de la mairie, l'espace public rue des Poilus et le bâtiment de la Poste ont fait peau neuve.

Chalonnes a aussi connu des animations inédites: la première saison culturelle Horizon(s) a mis les Chalonnais au cœur des spectacles, l'inauguration de la place lors de la fête de la musique a été l'occasion d'un joyeux rassemblement. Autant de projets et d'actions portés par la municipalité dans un seul but, créer du lien entre les habitants, créer des lieux de rencontres et de convivialité, créer des occasions de partage. Dans la période chahutée que nous connaissons, les plus fragiles ont besoin d'être aidés et accompagnés et chacun doit trouver une place au sein de la communauté. La responsabilité des élus est de tout mettre en œuvre pour mieux vivre ensemble.

Si la période des fêtes de fin d'année n'efface pas les difficultés, elle est cependant une nouvelle occasion de se rassembler et de faire ce lien entre les habitants. Après la cinquième édition du réveillon solidaire le 31 décembre, j'aurai plaisir à vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le **mardi 7 janvier** à 19h à la Halles des Mariniers.

Au nom du Conseil municipal, permettez moi de vous souhaiter à tous, et à ceux qui vous sont chers, de très bonnes fêtes de fin d'année.

INVITATION

Stella Dupont, maire de Chalonnes, Conseillère générale de Maine-et-Loire et le Conseil municipal ont le plaisir d'inviter les Chalonnais à la cérémonie des vœux

> le mardi 7 janvier 2014 à 19h, à la Halle des Mariniers.

Mairie Pratique

Des services à votre service!

HÔTEL DE VILLE

• Accueil

02 41 74 10 81 · mairie@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICE DES SPORTS

02 41 74 10 81 - sport@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICES ENFANCE ET JELINESSE

- Centre de loisirs des Goulidons 02 41 78 03 58 • goulidons@chalonnes-sur-loire.fr
- Accueil périscolaire
 02 41 78 51 11 periscolaire@chalonnes-sur-loire.fr
- Multi-accueil
- 02 41 78 19 82 multiaccueil@chalonnes-sur-loire.fr • Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- 02 41 74 11 72 ram@chalonnes-sur-loire.fr • Espace jeunesse : le SPOT
- Espace jeunesse : le SPOI 02 41 44 85 69 • lespot@chalonnes-sur-loire.fr

SEPVICES SOCIALIX

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 02 41 74 10 82 • ccas@chalonnes-sur-loire.fr
- Foyer Soleil
 02 41 78 23 39

SERVICES CUI TURFI S

- Médiathèque et ludothèque 02 41 78 04 33 • mediatheque@chalonnes-sur-loire.fr
- Service culturel 02 41 74 10 81 • luc@layon.org katia.dalaine@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICES OUVERTS UNIQUEMENT EN SAISON (DE ILUN À SEPTEMBRE)

- Piscine 02 41 78 03 68 • sport@chalonnes-sur-loire.fr
- Camping 02 41 78 02 27

HORAIRES D'OLIVERTURE DE LA MAIRIE

• Accueil

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30 Le samedi de 9h à 12h (permanence Etat Civil)

VIVRE À CHALONNES #16

Hôtel de ville - BP 40 088 - 49290 Chalonnes-sur-Loire - Tél. 02 41 74 10 81 Directrice de la publication : Stella Dupont, Maire de Chalonnes, Conseillère Générale de Maine-et-Loire Rédacteur en chef : Florence Foussard, élue en charge de la communication, de l'environnement et du développement durable Rédaction : service communication, Pauline Bourniche Tirage : 3500 exemplaires Crédits photos : Mairie de Chalonnes, Fotolia Réalisation et création : STUDIORIGIOM www.studioricom.com, Cholet Régie publicitaire : Myriam Bouchaud, Chaudefonds sur Layon Impression : LGL Imprimerie, Trélazé ISSN : en cours.



Une belle réussite pour cet évènement! Le 27 septembre dernier s'est déroulé le défilé de mode organisé par le Groupement des Commerçants de Chalonnes à la salle Calonna.

L'événement s'est avéré une belle réussite et ce ne sont pas moins de 520 personnes qui se sont rassemblées pour y assister. Sept mannequins professionnels ont défilé devant un public ravi pour présenter les collections automne-hiver des boutiques de prêt-àporter homme, femme et enfant de la ville et des accessoires tels que bagagerie, lingerie, chaussures et lunettes.

Cette édition 2013 restera marquée par l'intervention du danseur hip hop Nordine Souihel, membre de l'association Banlieuz'art d'Angers, donnant ainsi une touche d'originalité à l'événement. L'autre temps fort de la soirée fut sans aucun doute le show coiffure. Le public a pu admirer des coiffures spectaculaires réalisées grâce au partenariat de coiffeurs et de fleuristes mêlant ainsi cheveux et végétaux. Piloté par le Groupements des Commercants, l'objectif de ce défilé était de faire participer le plus grand nombre de commerçants afin de donner une dimension très large à cet événement.



OLYMPE HOMME

Véronique Passedroit a ouvert les portes d'Olympe, magasin de prêt-à-porter pour homme, le 1er octobre. Sa boutique propose un large choix de vêtements dans un style sportswear qui s'adressera aux jeunes adultes comme aux plus âgés. Olympe propose à la vente des margues telles que Kaporal, Benson & Cherry, Freegun... Ouverture du mardi au samedi. Nocturne le vendredi jusqu'à 20h30.

Place de l'Hôtel de Ville • 02 41 57 21 58



PINOCCHIO: CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

La boutique Pinocchio a été récemment rachetée par Audrey Lefrançois après le départ en retraite de son ancienne propriétaire. Ce magasin n'est pas inconnu de la nouvelle maîtresse des lieux. Elle y a réalisé son apprentissage entre 2002 et 2004, c'est donc tout naturellement qu'elle s'est portée acquéreuse. Les produits vendus restent les mêmes : jouets en bois, peluches et bijoux fantaisie auxquels viendront s'ajouter début 2014 des jouets en bois pour adultes. Un bel exemple de transmission d'entreprise réussie!

Rue Carnot • 02 41 78 26 62



Tables et COTILLONS: SPECIALISTE DE LA RECEPTION

Après avoir travaillé de nombreuses années au sein d'une grande enseigne de la fête, Magali Daniel ouvre aujourd'hui sa boutique à Chalonnes avec son mari, Loïc. Tables et Cotillons s'adresse particuliers,

professionnels, aux associations, pour tous les types d'événements. La boutique propose des dragées (fabrication française), des nappes, serviettes, vaisselle jetable, des cotillons, des accessoires de déguisements et bien d'autres produits encore pour rendre vos événements exceptionnels.

Ses atouts : le conseil et les prestations en plus. Magali saura également vous conseiller pour la décoration de vos tables, de votre salle, ou vous accompagner pour le pliage des serviettes, le montage de structures décoratives en ballons ou, selon vos souhaits, elle pourra réaliser ces prestations pour vous.

1 rue des Fredons • 02 41 66 29 11



LIEU D'ACHATS ET DE LOISIRS. LE CENTRE-VILLE DE CHALONNES EST UNIQUE ET VIVANT

CRÉATION DE SERVICES AJOUTÉS. QUALITÉ D'ACCUEIL. PROXIMITÉ ET CONSEIL... LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE NE S'EN LAISSE PAS COMPTER! NOS COMMERCANTS CHALONNAIS PROPOSENT DES VALEURS SÛRES, DES SERVICES ET UNE OFFRE DIVERSIFIÉE.

Face à une concurrence croissante, le centre-ville a su s'adapter en jouant la carte de la spécialisation, de la qualité. Lieu d'achats et de loisirs, le centre-ville de Chalonnes est unique et vivant. Son attrait réside dans son dynamisme et cette capacité à valoriser ses atouts. Chalonnes n'a pas fini de surprendre!

Défilé de mode, quinzaines commerciales. Marché de Noël et Fête des Marrons... Portés par les commercants, ces événements attirent et contribuent à faire du centre-ville un espace en mouvement, convivial et chaleureux.

DES CHÈQUES CADEAUX POUR NOËL

Le Groupement des commercants ne cesse d'innover. Pour preuve sa nouvelle opération « chèques cadeaux » pour les fêtes de fin d'année. Le Groupement a réalisé une prospection auprès des comités d'entreprises afin de proposer des chèques cadeaux pour les salariés, qui pourront ainsi réaliser leurs achats de Noël auprès des commerçants chalonnais partenaires de l'opération. Et ce ne sont pas les idées cadeaux qui manquent à Chalonnes!

2º RENCONTRES POUR L'EMPLOI LE 6 FÉVRIER 2014



place Communauté Communes de Loire-Layon et la Mission Locale, les 2e Rencontres pour l'Emploi se tiendront à Chalonnes, salle Calonna, le 6 février 2014, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Entrée

Les objectifs sont, au travers de la dynamique économique du territoire Loire Layon :

• D'accompagner vers l'emploi et la formation les demandeurs d'emploi, les salariés et les collégiens : découvrir les postes à pourvoir, connaître les secteurs d'activité, s'informer sur les droits à la formation, bénéficier s'informer sur les accompagnement dans recherche d'emploi, avoir contact privilégié avec entreprises locales, être accompagné dans son projet de création/reprise d'entreprise.

De promouvoir les secteurs d'activités du territoire, entreprises, centres de formation, organismes publics et privés : présenter leur activité et leurs métiers, proposer des formations dans les secteurs qui recrutent, des offres d'emploi et rencontrer des candidats. promouvoir les métiers en tension, développer les liens entre les acteurs du territoire, être informé sur les dispositifs d'aide à l'emploi.

En 2013, l'objectif des Rencontres pour l'Emploi était en premier lieu de rapprocher monde professionnel des demandeurs d'emploi. Pari plus que réussi en Loire-Layon avec près de 600 visiteurs et une quarantaine d'entreprises et de partenaires mobilisés.

Forts de ce succès, plusieurs nouveautés seront mises en place en 2014:

- De nouveaux espaces :
- Emploi saisonnier
- Formation continue
- Techniques de recherche
- Offres d'emploi

Renseignements: Pascal Coatrieux, chargé de développement économique à la Communauté de Communes Loire Layon 02 41 74 93 74 pascal.coatrieux@loire-layon.com

ANIMATION COMMERCIALE SUR LE MARCHE EN DECEMBRE

L'association pour l'animation et la promotion des marchés de Chalonnes-sur-Loire compte une dizaine de membres. Elle travaille en étroite collaboration avec la Municipalité afin de promouvoir et d'animer les marchés de Chalonnes du mardi et du samedi matin.

L'association vous donne rendez-vous sur le marché en décembre pour une animation commerciale pour les fêtes de Noël avec de nombreux lots à gagner : bourriches d'huîtres. vins, bons d'achats...

Rendez-vous les mardis 3, 10 et 17 et les samedis 7 et 14 décembre. Remise des lots le 24 décembre.

L'association travaille également sur une toute nouvelle animation pour le printemps/été 2014.



DIMANCHE 8 DÉCEMBRE Marché de Noël et Fête des Marrons. De 10h à 18h30. De nombreuses animations prévues pour cette journée : nombreux exposants artisans, marrons, vin chaud, gaufres, manège, promenade en calèche, chiens de traîneau, maquillage pour enfants, musique et bien sûr le Père Noël.

Tout au lona journée, près de Poste, le Groupement des Commerçants organise une récolte de jouets au profit d'une association caritative.

JUSQU'AU 17 DÉCEMBRE Quinzaine commerciale. Des bons d'achats, des tablettes et un séjour au ski à gagner.

SOLDES D'HIVER Du 8 janvier au 11 février 2014





Des trois cloches de l'église Notre-Dame, Joséphine, qui porte le prénom de l'épouse de Napoléon, est la plus ancienne. Pour fêter ses 203 ans en novembre 2013, la Municipalité lui a offert une petite cure de jouvence, ainsi qu'à Marie-Célestine-Raymonde-Eugénie et Marie-Joséphine-Andrée qui n'ont quant à elles que 136 ans.

Pour ce faire, il a fallu décrocher Joséphine de son beffroi. Avec ses 610 kg et 1 mètre de diamètre, la manœuvre nécessitait moult délicatesse et précautions. Les travaux de restauration concernaient le beffroi et les 3 cloches. Ce travail a été confié à l'entreprise Bodet de Trémentines et soutenu financièrement par le Conseil Général.

Joséphine est inscrite aux monuments historiques depuis le 11 mai 1990.

Sur Joséphine on peut lire une inscription sans ponctuation et en français indique "Je me nomme Joséphine fondue le 10 novembre l'an 1809 sous la quatrième année du règne de Napoléon 1er empereur des Français roi d'Italie et protecteur de la confédération du Rhin Mairat de Charles Victor Hunault desservance de Pierre Fleury".

PROJET D'HABITAT SUR LE SITE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

La Ville a confié à Maine et Loire Habitat l'étude d'un ensemble de logements sur le site de l'ancienne gendarmerie, avenue du 11 novembre 1918. Le programme intégrerait :

- des logements locatifs en appartements ou pavillons
- des logements sous forme d'un Foyer de Jeunes Travailleurs
- des logements indépendants en accession sociale
- 3 parcelles en lots libres

Ce projet pourrait se réaliser par tranches avec une fin des travaux prévue en 2016.



La modernisation de La Poste se termine courant décembre. La Ville a engagé les travaux début mai 2013 avec la démolition de l'ancien centre de tri postal et l'installation des locaux de La Poste dans des bâtiments provisoires sur le parking rue des Poilus.

En lien avec la modernisation de La Poste, la commune a réalisé l'aménagement de l'espace rue des Poilus incluant le parking du CCAS et le site de l'ancien centre de tri. Les travaux se terminent en décembre, temps nécessaire pour que La Poste réalise l'aménagement intérieur.

Ainsi, l'espace proposera 25 places de stationnement dont une partie est réservée pour La poste et la mairie, un jardinet public d'environ 400 m² avec un toboggan pour les jeunes enfants, des bancs. Le grand tilleul est conservé et parfaitement intégré au projet. L'installation d'une sculpture de l'artiste Jacky Besson apportera une touche culturelle à cet espace.



Quartier du Marais : le premier permis de construire a été déposé

L'opération de commercialisation du quartier du Marais a été confiée à RDG Développement. Les premiers compromis de vente sont signés et un permis de construire déposé. Les négociations avec les enseignes sont suffisamment avancées pour pouvoir lancer prochainement les constructions. Le démarrage des travaux aura lieu au premier semestre 2014.

Le permis de construire concerne un bâtiment de 3 540 m² qui accueillera 5 cellules commerciales. La particularité et l'avantage de ce projet est qu'il jouxte le centre-ville. Le quartier commercial du Marais s'inscrit ainsi dans une complémentarité avec l'offre du centre-ville en développant des enseignes de moyenne surface à proximité.



L'arrêté préfectoral de 2006 autorisant la réalisation d'un clapet équipé d'une passe à poisson sur le cours d'eau du Layon a été annulé par le tribunal administratif en juillet 2012.

La Sauvegarde de l'Anjou a contesté cet arrêté lui reprochant de bloquer le passage des sédiments, des poissons et autres organismes vivants.

Afin de définir les orientations de gestion du plan d'eau du Layon, le Syndicat Mixte du Bassin du Layon, en concertation avec la Ville, a lancé à l'automne 2013 une étude sur le devenir du plan d'eau.

Le cabinet d'étude aura à charge d'étudier différents scénarios d'évolution du site avec pour objectif principal le maintien d'un plan d'eau. Les conclusions de cette étude seront connues

Elle sera conduite et financée par le Syndicat du Bassin du Layon et la Ville de Chalonnes. Le coût pour la Ville est de 5000 € grâce au partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

à l'automne 2014.



Une trentaine d'artistes seront présents!

Jean-Claude Fournier, le dessinateur de Spirou et Fantasio jusqu'en 1980, sera l'invité d'honneur de ce 27e festival. L'association Calonn'anim, organisatrice de cet événement majeur, vous attend nombreux pour rencontrer la trentaine d'artistes présents, découvrir les nouvelles sorties BD, parcourir les rangs des BD d'occasion, visiter les expositions, participer aux animations, jouer avec la ludothèque, vous perfectionner grâce aux ateliers, faire une pause lecture avec la médiathèque et vous inscrire au très attendu concours de BD.

Venez rencontrer Jean-Claude Fournier, Yohann Chivars, Fred Coconut, Lionel Brouck, Barros, Christian Souchard, Yohan Leissler, Gaëlle Wolf, Guillaume Delacour, Pascal Piatti, Koulou, Loïc Jombart et bien d'autres encore...

27º Festival BD - Salle Calonna - Entrée libre - Animations gratuites - Rafraîchissements et petite restauration sur place.

BD « LA BOULE », SORTIE PRÉVUE EN 2014

Loïc Jombart, dessinateur et scénariste, poursuit son travail sur «La Boule ». Le récit mêle fiction et réalité à travers les souvenirs de Margot, aujourd'hui centenaire. Cette BD made in Chalonnes, réalisée en partenariat avec la Ville de Chalonnes et l'association Calonn'anim est actuellement en pré-vente à un tarif préférentiel. Pensez à la réserver

Bon de souscription disponible à la médiathèque ou sur le site de la Ville www.chalonnes-sur-loire.fr.

Rencontrez l'auteur lors du 27e Festival BD en février prochain ou suivez son travail sur sa page Facebook:

> www.facebook.com/pages/LaBoule/



SAFARI INTIME L'AVENTURE **CONTINUE EN BD**

Avide de nouvelles expériences, La Paperie, 2013 dans la programmation de Safari intime, œuvre contextuelle hors norme proposée par la compagnie Opéra Pagaï. Pour illustrer cette aventure artistique et humaine, La Paperie, en partenariat



ressource régional de la bande dessinée, invite Fred Bernard, auteur et illustrateur à mettre en lumière cet itinéraire audacieux... la BD «Journal de bord d'un safari intime» est née.

Sortie officielle le 28 février 2014.



Rendez-vous à Chalonnes-sur-Loire les 22 et 23 février prochains pour la Fête des Vins organisée par l'UPGV, l'Association des Producteurs des Grands Vins d'Anjou.

Le but sera d'insister sur la convivialité que l'on aime cultiver dans la région. Pas question de changer une formule qui gagne. Le programme sera fidèle à celui des années précédentes. Les activités débuteront dès le début de matinée du samedi 22 :

- 8h30 : Antiquités-brocante
- 10h : Ouverture du salon des vins
- 11h : Intronisations avec le Chapître de la Confrérie des Chevaliers du Sacavin en présence des invités d'honneurs comme Monsieur Patrice DREVET, présentateur météo, ou encore Monsieur Jacques DUPONT, journaliste du Point, avec son ouvrage « Invignez-vous ».
- 12h : Dégustation de la saucisse au vin
- Après-midi : possibilité de découvrir ce que donnera le millésime 2013
- 20h15 : Nuit des Vignerons, soirée cabaret au cours de laquelle aura lieu l'élection de Miss Aniou 2014 (réservation conseillée)

Le dimanche, un conseil : levez-vous tôt pour participer à la « 8ème Randonnée du Père Nectar ».

- · 10h : Ouverture de la Fête des Vins, à noter que Miss Anjou, la nouvelle Ambassadrice des Vins d'Anjou, fera son apparition à 11 h.
- 11h30 : Défilé des confréries
- 12h15 : repas, La Potée du père Nectar

Tout l'après-midi du dimanche continuera d'être festif jusqu'à la clôture de la soirée à 19 h.

Il faut également retenir l'initiative qui permet de se déplacer en train pour cette manifestation. Le comité organisateur en partenariat avec le TER et la Région Pays de Loire met à disposition, le dimanche 23 février, 300 billets gratuits pour vous transporter sur place, au départ de Chemillé, Cholet et Angers. Réservez votre week-end pour visiter la plus grande cave particulière!

> Renseignements: www.fetedesvins-aniou.fr • Courriel: fetedesvins-aniou@orange.fr Réservation soirée cabaret : 06 60 34 36 26 • Renseignement randonnée : 06 15 92 43 97

«Il me fut confié une petite une cigarette. Quarante kilomètres me distançaient de Reykjavik, mais après seulement deux ou trois kilomètres je coupais le contact sur une route une grue et un chantier que lui eût été offert le loisir de se Pour quelques jours, quelques déjà apprivoisé par un univers l'était mon rêve.»

Ainsi, l'artiste décrit-il son voyage qui lui a inspiré une série de peintures et aux horaires d'ouverture de la



MEDIATHEQUE: "POUR TOUT L'OR DU CONTE" POUR LES 0-8 ANS UN **MERCREDI PAR MOIS**

« Pour tout l'or du conte » a démarré en fanfare mercredi 13 novembre avec la venue de 300 enfants des écoles privées et publiques de Chalonnes, âgés de 2 ans à 11 ans, leurs professeurs et 50 parents accompagnateurs. Cette heure du conte animée par les conteuses professionnelles de la compagnie RAConte, Claire Guillermin et Patricia Ouvrard, se poursuivra jusqu'au mois de juin, un mercredi par mois, pour les jeunes publics qui viennent en famille.

A ne pas manquer:

mercredi 8 janvier, mercredi 5 février, mercredi 5 mars, mercredi 2 avril, mercredi 7 mai, mercredi 4 juin. A 10h pour les 3-6 ans A 11h pour les 0-3 ans

A 11h20 pour les 6-8 ans www.compagnie-raconte.fr

Gratuit. Réservation conseillée au 02 41 78 04 33 ou mediatheque@chalonnes-sur-loire.fr

COUP DE CŒUR ADULTE Maurice et Mahmoud

de Flemming Jensen

"L'histoire de Mogens comptable danois et Mahmoud, son assistant et jeune musulman... Le premier est cynique et désabusé, le deuxième idéaliste et romantique. Leur relation est pleine d'humour mais aussi de tendresse. Ce livre est une petite pépite d'humour !"

COUP DE CŒUR JEUNESSE

Kitty Crowther, A la Pêche, Pastel, 2013, série Poka et Mine. A partir de 5 ans.

"Très tôt ce matin, Poka et Mine vont à la pêche. Ils s'installent au bord du lac. «Et maintenant?» demande Mine. «On attend les poissons», explique Poka. «Longtemps?» Non, pas très longtemps... Kitty Crowther nous plonge avec sensibilité dans un monde imaginaire qui fait la part belle aux liens unissant un père et sa fille.'

COUP DE CŒUR MUSIQUE

Stromae

L'album *Racine Carrée* est à l'image de son hymne « Papaoutai ». Derrière sa bande son festive planent toujours une touchante mélancolie et des textes plus sérieux qu'ils n'y paraissent. Bluffant!

« ... Mais petit modernisé Pourquoi tu me parles mal? Je respecte les Pygmées Donc respecte les Maassaï... » Extrait de «Humain à l'eau» Paroles et musique de Stromae

COUP DE CŒUR JEU

Thematik est un petit jeu de rapidité simple et amusant. Retrouvez vite des mots commencant par la bonne lettre et respectant le thème annoncé... et gagnez des points! Thematik est un savant mélange entre ieu de lettres et de connaissances, tout cela avec un brin de tactique. Avec des parties courtes et des règles simplissimes, ce cousin du "petit bac" se révèle dynamique et addictif. Vous allez enchaîner les parties!



VOUS SOUHAITEZ
SOUTENIR LE
PROJET DE
RESTAURATION
ARTISTIQUE DES
VITRAUX DE
L'ÉGLISE SAINTMAURILLE ?

Particulier ou entreprise vous pouvez nous aider en devenant mécène. Devenir mécène permet de contribuer à la préservation de notre patrimoine, tout en bénéficiant de 66% de réductions d'impôts. Il n'y a pas de seuil minimum pour faire un don

Comment faire ?
Pour faire un don au titre
du mécénat, il suffit de
remplir la brochure mise
à votre disposition à
l'accueil de la mairie ou
de la télécharger sur le
site:

Emblème de Chalonnes-sur-Loire, l'Eglise Saint-Maurille, située sur un promontoire rocheux remarquable, domine l'entrée du Val de Loire, un territoire classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Afin de mettre en valeur cet illustre édifice, dont le chœur et la chapelle de la vierge sont classés au titre des Monuments historiques depuis 1909 et de l'inscrire dans notre époque, la ville de Chalonnes a fait appel à l'artiste contemporain Pierre Mabille. Associé aux Ateliers Duchemin, il a pour mission la réalisation de 12 verrières pour magnifier le lieu, tout en respectant son caractère sacré. La réunion publique du 7 novembre dernier a permis de faire le point sur l'avancée des travaux.

La restauration des vitraux de l'église Saint-Maurille s'inscrit dans une démarche de commande publique, initiée par la Ville de Chalonnes. La commande publique permet d'obtenir un soutien financier de l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC), afin de contribuer à l'enrichissement du patrimoine national et du cadre de vie. La commande publique permet non seulement d'ouvrir le projet au mécénat, mais pour les collectivités territoriales comme pour les artistes c'est l'occasion de réaliser des projets inédits et exceptionnels dont la dimension dépasse les moyens habituels.

Le montant des travaux s'élève à 170 000 €.

La Ville de Chalonnes est soutenue dans son projet par l'Etat, la Région, la DRAC, l'Unesco, à hauteur de 99146 €. Le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise ont à ce jour rapporté 37 530 € (dont 9 500 € de la Fondation du Patrimoine et 10 000 € de la fondation Mécènes et Loire). N'hésitez pas à soutenir ce projet (voir encadré ci-contre).

Calendrier du chantier :

- Octobre 2013 : démontage des vitraux de la nef et montage des baies de protection
- Novembre 2013 : installation des vitraux de la nef
- Avril 2014 : installation des vitraux du chœur, du transept et de la porte occidentale.

La Fondation du Patrimoine a pour but de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins... Tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation.

Mécène de Loire

La Fondation d'entreprises «Mécène et Loire» a pour objectif d'apporter un soutien financier aux initiatives contribuant au rayonnement du Maine-et-Loire. La restauration artistique des vitraux s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Les 13, 14 et 15 septembre "La fête des Quais" clôturait la saison Horizon(s)



Même la pluie n'a pas empêché les quais de s'enorgueillir de leurs jolies parures! Cette année, la Fête des Quais est partie à la conquête d'un nouvel espace à investir par les habitants, et notamment un espace dédié aux enfants et à leurs familles: La Guinguette à Gosses sur le Port Garou. L'Association de Parents d'Elèves de l'Ecole Joubert, l'Association le Café des Enfants ainsi que des gentils volontaires, Bruno Frascone, le marionnettiste, Pierrot, Patou et bien d'autres ont mouillé leur chemise et fait bouillir leurs neurones pour concocter un « petit endroit » pour de « jolis moments » que pour les enfants! Fabienne Bouyer a ressorti son petit manège et fait tourner la tête de nombreux gamins. Ce « petit endroit » a apporté une touche de poésie supplémentaire à cette fête et montré encore une fois, la générosité et la créativité des habitants de Chalonnes.

FÊTE DES OUAIS ET PATRIMOINE

La Fête des Quais a également été marquée par le lancement de la brochure Val de Loire Patrimoine Mondial avec le délégué de la fondation du patrimoine François Xavier Gourdon à l'occasion des Journées du Patrimoine.

La brochure a été créée de concert avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, le Parc naturel régional, la Mission Val de Loire et l'Architecte des Bâtiments de France. Elle a un objectif de sensibilisation et d'information auprès des habitants de la région pour la protection du petit patrimoine et du Val de Loire dans son ensemble.

Elle donne des conseils de restauration traditionnelle pour que le label de patrimoine mondial de l'UNESCO puisse être conservé. Brochure disponible sur le site : www.valdeloire.org

UNE SCULPTURE DE JACKY BESSON APPORTE UNE TOUCHE ARTISTIQUE AU NOUVEL AMÉNAGEMENT RUE DES POILUS

Les pieux de vignes en ardoise occupaient une place bien particulière dans nos paysages de coteaux, surtout en hiver quand les feuilles tombaient et laissaient apparaître ces alignements ponctuant les rangs de ceps. Postés là comme les gardiens d'une tradition, traversant le temps, témoignant des pratiques antérieures depuis la nuit des temps. Aujourd'hui oubliés on peut en trouver quelques-uns au coin d'une parcelle.

C'est à partir des années 90 et durant une dizaine d'année que Jacky Besson entreprend de travailler sur ce support. Une de ses œuvres a été installée dans le petit jardin public rue des Poilus. Elle mesure 2.89 de haut. « La trace du temps (l'érosion) me sert à traduire cet aspect intemporel au-delà de l'échelle humaine et à me rapprocher de celle d'une civilisation. Les gravures se réfèrent à des temps plus primitifs, la couleur de la patine est liée à l'usage des pieux puisqu'il s'agit de produit de traitements des vignes. Quant à la petite tête, elle est là pour donner une dimension anthropomorphique. Elle évoque le "gardien" » , explique Jacky Besson.

POURSUITE DU PARTENARIAT CULTUREL ENTRE VILLAGES EN SCÈNE ET LA VILLE DE CHALONNES

La convention qui lie la Ville de Chalonnes et Villages en Scène se poursuit en 2014 avec Luc Chohin, directeur artistique de la programmation culturelle de la Ville et Katia Dalaine, chargée de mission action culturelle. En début d'année, ils vous proposeront la 2° saison Horizon(s).

EN BREF

PLUSIEURS ÉTAPES DE VILLAGES EN SCÈNE À CHAI ONNES



Comme tous les ans, Villages en Scène s'arrête à Chalonnes pour proposer des spectacles divers et variés.

Villages en Scène est une initiative de coopération culturelle entre les différents villages du pays Loire en Layon.

Il s'agit d'une programmation culturelle itinérante se déplaçant de villages en villages dans le but de s'approcher au plus près des habitants du territoire

Pour cette saison 20132014, la ville de Chalonnes
accueillera trois spectacles.
On retrouvera à l'espace
ciné-musique rue Félix
Faure de la musique mais
aussi du théâtre. Alors que
la chanteuse Anouk Aïta
et le groupe de rock Alba
Lua ce sont déjà produits
en novembre dernier, deux
autres spectacles sont
programmés. Le 17 janvier
à 20 h 30 il sera possible de
découvrir la pièce Copies de
Caryl Churchill qui présente
un théâtre d'anticipation
abordant le thème du
clonage avec humour et
dérision. Un peu plus tard
dans la saison, le 5 avril à
20 h 30, c'est la chanteuse
québécoise Klô Pelgag qui
se produira sur la scène de
l'espace ciné musique.
Son univers imagé inspiré du
théâtre, de la littérature et du

Tarifs différents selon les spectacles.

RÉSERVATIONS www.villages-en-scene.fr Tél. 02 41 78 26 21 l'Agence Loire en Layon à Thouarcé



Cette année. le Réveillon aura pour thème la Loire...

...pas moins de 240 personnes se rendent au Réveillon Solidaire chaque année!

Cette manifestation est un véritable succès puisque l'objectif de réunir des personnes très différentes (familles, jeunes, personnes âgées...) a été largement rempli les années passées. Pour fêter 2014, le Réveillon Solidaire propose encore une fois de tisser des liens entre les habitants.

Seront au programme le 31 décembre dès 19 h à la Halle des Mariniers : cocktail, repas, soirée dansante et coin jeux pour les enfants dans une ambiance conviviale et festive.

Réservations du 1er au 21 décembre 2013 et lors des permanences les samedis 14 et 21 décembre de 10h à 12h au CCAS et au Foyer Soleil.

LE RÉVEILLON SOLIDAIRE SERA DÉCORÉ!

Tous les mardis depuis début septembre, les bénévoles de l'atelier de décoration du Réveillon Solidaire se réunissent pour préparer cette soirée comme il se doit. Cette année le Réveillon aura pour thème la Loire. C'est pourquoi des bateaux sont concoctés pour décorer les tables mais aussi des petits paniers garnis et des porte-serviettes. Chacune des personnes présentes au Réveillon Solidaire pourra repartir avec un petit morceau de la décoration qui symbolisera le souvenir mémorable de la soirée. Cela représente un travail conséquent puisque ce ne sont pas moins de 240 personnes qui se rendent au Réveillon Solidaire chaque année, il faut donc autant de petites décorations!

Pour ces bénévoles, le travail se poursuivra jusqu'à la matinée du Réveillon Solidaire où elles mettront en place leurs créations pour ainsi composer l'atmosphère de la soirée. Cet atelier est ouvert à tous et à toutes et il reste très libre puisque chacun fait selon ses disponibilités. L'atelier est particulièrement apprécié des participantes qui y voient un lieu de rencontre, d'échange et de partage. On y apprend des techniques de bricolage, on y donne ses idées. Pour les personnes seules, il s'agit aussi d'inscrire une activité à leur emploi du temps en particulier pendant cette période où le beau temps n'est pas toujours au rendez-vous. Toutes insistent sur le fait que l'atelier est un moment convivial où « on fête même les anniversaires avec des petits gâteaux et du café». D'ailleurs de nouvelles personnes y participent chaque année sans nul doute attirées par la bonne humeur qui s'en dégage.





Au Foyer Soleil, les élus du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et un groupe de résidents ont souhaité mettre en place un comité des résidents pour partager et dialoguer sur la vie du foyer. Les membres du comité ont été élus en juillet dernier, leur première réunion de travail s'est tenue début octobre.

Le comité a pour objectifs d'associer les résidents au fonctionnement du fover, d'améliorer les conditions de vie. Son champ de compétence concerne l'organisation interne et la vie du Fover Soleil. Jes activités et animations, les projets de trayaux et d'équipements, le prix des services, l'entretien des locaux. Il a un rôle de conseil auprès de la direction du fover logement et du conseil d'administration du CCAS. Il est moteur dans la vie quotidienne. C'est un outil de veille pour le bien-être des résidents et pour accompagner la direction dans l'exercice de ses missions.

Les élus du comité de résidents ont également un rôle de médiateur entre les différents acteurs (résidents, personnels, associations, Maine et Loire Habitat, CCAS).

Leur première action aura pour objectif de proposer une rencontre courant décembre ouverte aux résidents et à leurs familles pour les informer du déroulement des travaux de rénovation à venir, en présence de Maine-et-Loire Habitat.

Comme chaque année, les Chalonnais sont invités à la cérémonie des vœux du Maire qui se déroulera le Halle des Mariniers.

PERMANENCES DE LA MAISON DES SOLIDARITÉS (ANGERS COURONNE

ASSISTANTES SOCIALES Séverine Charneau et Annie Aupetit, sur rendez-vous

PUÉRICUI TRICE Mireille Rochard, le jeudi matin (sauf le 2º jeudi du mois)

CONSULTATION DE NOURRISSONS Catherine Alain, médecin de PMI. Sur rendez-vous le 2º mardi après-midi du mois.

Pour toutes ces permanences, prendre rendez-vous au 02 41 79 75 10.

Bien manger au quotidien, OÙ EN SOMMES-NOUS?



Le projet Bien Manger au Quotidien s'articule producteurs à fournir les produits... autour de 3 volets :

- Le volet social : la qualité de l'alimentation, la dynamique territoriale et agricole, les liens entre les métiers, éducation des enfants au Bien Manger
- Le volet économique : la valeur ajoutée pour l'agriculture, le soutien aux entreprises locales
- Le volet environnemental : moins de transport, moins de déchets. 20 % de bio et 20 % de produits saisonniers à faible impact environnemental ont été intégrés dès 2012.

Le comité de pilotage*, composé des différents acteurs et partenaires de la cuisine centrale du Foyer Soleil, s'est réuni fin septembre pour préparer le diagnostic qui servira de feuille de route au projet et permettra la mise en place d'un certain nombre d'actions. Ce diagnostic portera sur les circuits de distribution des repas notamment auprès des écoles, l'approvisionnement, les équipements, les moyens humains, les pratiques en cuisine, les coûts... En complément, la Chambre d'Agriculture, qui accompagne le Foyer Soleil sur cette mission, recensera les exploitations présentes sur le territoire, les types de production, le potentiel des produits, les capacités des

Cette première réunion a soulevé des questions partagées par toutes les structures (Foyer Soleil, écoles, cuisines du collège Saint-Exupéry, de l'hôpital, de la Maison Familiale) en termes de besoins en logistique directe, de contraintes financières et réglementaires, de gestion des déchets, d'utilisation de labels de qualité en complément du bio...

A titre d'exemple, pour la gestion des déchets, le service accueil périscolaire travaille actuellement sur un projet d'animation et de prévention auprès des enfants, en lien avec la Communauté de Communes Loire Layon.

La prochaine rencontre du comité de pilotage est fixée au 17 décembre pour présenter les résultats du diagnostic et définir ensemble les actions qui en découleront. Petit à petit les pratiques changent, tout en maîtrisant les capacités d'adaptation et les coûts. Un projet qui motive particulièrement l'équipe du Foyer Soleil.

* Le comité de pilotage est constitué de représentants de la Chambre d'Agriculture, de producteurs, de cuisiniers du Foyer Soleil et des établissements scolaires, de responsables des services enfance, du CCAS, d'élus de la Ville, de l'hôpital local,



Daniel
Grimault,
président de
la société de
la Basse Île,
aimerait voir
ce jeu un jour
inscrit au
patrimoine
mondial de
l'Unesco.

Dimanche 15 septembre le soleil était au rendez-vous pour la première édition du vide-grenier et du marché artisanal de la société de boule de sable de la Basse Île. Glaces artisanales, bijoux, safran, produits indiens... C'est une quarantaine d'exposants qui se sont donnés rendez-vous pour ce premier marché artisanal. Le nombre important de visiteurs et le succès du marché artisanal et de l'initiation à la boule de sable ont ravi les organisateurs qui préparent d'ores et déjà la 2º édition.

S'il est un jeu typique de la région, c'est bien la boule de sable. D'origine incertaine, sans doute née des mariniers qui jouaient lorsque le vent ne leur permettait pas de naviguer, la boule de sable se pratique surtout dans le Maine et Loire. Le principe du jeu est simple, par équipe de 2 à 3 joueurs, chacun dispose d'une boule qui doit s'approcher le plus possible du « maître » jeté en début de partie. On peut rouler, piquer, tirer, utiliser les ondulations du sable ou encore faire des rétros sur les bandes. Les boules sont en chêne vert et plongées dans l'eau afin qu'elles ne se fendent. Elles pèsent environ 2,5 kg. Les termes « biser un cul », « au cul du maître », « coupe et passe », « faire un rétro » rythment les parties et ce qui est certain c'est que ce jeu se pratique toujours dans la bonne humeur!

Cette activité très conviviale est ouverte à tous et toutes, tous les dimanches. La société de boule de sable de la Basse île a été créée en 1878. Si la boule de sable se joue en extérieur de mars à octobre, le reste de l'année est consacré à des tournois de belote, de palets, à des repas conviviaux. Une dizaine d'adhérents participe chaque année au championnat de boule de sable qui réunit 15 sociétés, réparties entre Saint Florent le Vieil et Belligné. Les deux sociétés de boule de sable que compte la ville de Chalonnes se disputent chaque année la tête du championnat. Pas de doute, les Chalonnais sont les champions incontestés de la discipline.

La boule de sable fait partie de notre patrimoine. Daniel Grimault, président de la société de la Basse Île, aimerait voir ce jeu un jour inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Si vous souhaitez découvrir la boule de sable, en famille ou entre amis ou adhérer à la société de la Basse Île, n'hésitez à pas contacter M. Grimault.



Plusieurs animations intergénérationnelles ont été proposées à l'occasion de la Semaine Bleue.

La Semaine Bleue se déroulait cette année pendant les vacances scolaires. Les grands-parents n'ont pas hésité à venir avec leurs petits enfants aux diverses animations, notamment à l'espace cinéma regarder le film « Le Petit Nicolas ». Rires garantis.

Le musée des vieux métiers à Saint-Laurent-de-la-Plaine a passionné petits et grands. On y conte l'histoire des pressoirs, des alambics, la vie des écoliers d'autrefois. Un aîné raconte une anecdote à ses amis ; comment, de retour de l'école enfant, il avait bu de la gnôle chaude en passant devant un alambic installé là le temps de brûler le marc et la lie de raisin. Les anciennes couturières se sont intéressées à la mode des chapeaux, laissant s'échapper des « ça revient à la mode ». Le plus jeune visiteur a 7 ans, le plus ancien a 100 ans. Ils échangent sur le rôle des grands-parents.

Le mercredi, le spectacle de contes et de chants « Des petites et des grandes oreilles » a entraîné les 80 spectateurs dans une grande farandole, au son de l'accordéon de Gil. Au moment du goûter, les enfants des Goulidons ont offert leurs dessins aux aînés. Ce moment de détente et de partage a été très apprécié. Une résidente du Foyer Soleil, 83 ans, reviendra, « *c'était très bien* ».

Le dernier jour de la semaine a été consacré à une visite en petit train.

EN BREF

TÉLÉTHON:LES 7 ET 8 DÉCEMBRE

Comme chaque année,
vente de pommes
et de chocolats le samedi
toute la journée.
Le dimanche, le club pédestre
La Godasse vous propose
une randonnée le dimanche
8 décembre. Départ à 9h30
pour le circuit de 11 km et
départ à 10h pour celui de
6km. Rendez-vous place de
l'Hôtel de Ville.

PARTICIPATION: 4€ CONTACT: 06 87 25 18 94

Le CAC Football est partenaire de cette opération

UN MINIBUS À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

La Ville met désormais à disposition des associations un minibus 9 places pour tous les déplacements importants.

Le permis B suffit pour le conduire.

Le prêt est validé par une convention entre l'association et la Ville.

Il n'y a pas de frais de location.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 41 74 10 81 ou à mairie@chalonnes-sur-loire.fr

LE CLIC DE LOIRE EN LAYON :

un guichet unique d'information, d'orientation, de conseils et d'accompagnement

Vous êtes âgé de 60 ans et plus, vous vous posez des questions sur votre quotidien... Votre parent devient dépendant, vous vous interrogez sur son avenir...

Vous accompagnez une personne âgée, vous pensez qu'elle peut avoir droit à des aides...

Le CLIC de Loire en Layon, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique, est un guichet unique d'information, d'orientation, de conseils et d'accompagnement pour les personnes âgées de 60 ou plus, leur entourage, les professionnels de la santé et du social. Il assure un accueil personnalisé et gratuit*.

Les coordinatrices du CLIC, Isabelle ROCHARD et Elise OUVRARD peuvent réaliser une évaluation personnalisée de vos besoins pour vous proposer les réponses les plus adaptées à votre situation. Elles peuvent également vous accompagner si besoin dans la mise en place des services, dans la constitution des dossiers ou assurer la

coordination entre les différents intervenants à domicile.

Rencontres sur rendez-vous :

- lundi et vendredi de 9h à 17h30
- mercredi de 14h à 17h30
- ou à votre domicile.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi matin de 9h30 à 12h30 au 02 41 80 68 13, clic@layon.org

*Le CLIC est financé par le Conseil Général, par les Communautés de Communes Loire en Layon, Côteaux de Layon, Loire Aubance, Vihiersois Haut Layon, les communes de Béhuard, St Jean de Linières, St Martin du Fouilloux, Savennières et par la CARSAT.



Les vacances de la Toussaint ont été bien remplies entre activités et préparation de projets...

ACTION D'AUTOFINANCEMENT

Broyage, pressage, pasteurisation, embouteillage et encapsulage, 9 jeunes de 14 à 17 ans s'étaient levés aux aurores pour se rendre dans les vergers de Saint Laurent du Mottay avec l'association Fêton'jus. Ce sont 800 litres de jus de pommes qui ont été pressés. Cette action d'autofinancement permettra aux jeunes de financer une partie de leur séjour au ski en mars 2014 à Saint Gervais (Haute Savoie), en partenariat avec les CSI (Centre Social Intercommunal) de Saint Georges sur Loire, Val Mauges, le SIVOM d'Ingrandes Le Fresn et la commune de Denée.

STREET ART AU SKATE PARK

Le Spot proposait une initiation au graff avec AZZ. L'objectif était de sensibiliser les jeunes à la pratique du graff, à la réglementation et aux risques encourus pour une pratique illégale. Les jeunes ont investi le skate park et graffé le "quarter". Les graffs sur les modules du skate parc ont beaucoup plu. De nouvelles idées ont germé. Pourquoi ne pas réaliser un mur d'expression ?

PIZZA-BOWLING, UN GRAND CLASSIQUE

Les vacances se sont clôturées par une soirée pizza-bowling à Beaucouzé. Un moment de détente pour les filles avant la reprise des cours.

VACANCES DE NOËL DES SERVICES ENFANCE JEUNESSE

Maison de l'Enfance :

fermeture le 25 décembre et le 1er janvier. **Goulidons :**

le centre de loisirs est ouvert les 23 et 24 décembre, 2 et 3 janvier.

A noter : fermeture le 24 décembre à 16h pour l'accueil de loisirs et à 17h pour le péricentre. Fermeture du 25 décembre au 1 janvier.

Le Spot :

fermeture du 25 décembre au 1er janvier.



Rencontre avec les responsables du multi-accueil de Chalonnes, Annick Tessier et Vanessa Maurice.

Le multi-accueil propose deux modes de garde de l'enfant qui s'adaptent aux besoins des parents. Pouvez-vous nous les présenter ?

Le multi-accueil collectif accueille les enfants à la Maison de l'Enfance selon deux modalités :

- Les locaux de la Maison de l'Enfance, il permet aux parents de nous confier leur enfant de façon régulière avec un contrat ou de manière irrégulière ou ponctuelle sur réservation. Nous sommes ouverts toute l'année, du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45 pour correspondre au mieux à leurs horaires. Aujourd'hui, le multi-accueil dispose de 42 places.
- La crèche familiale, suit les mêmes modalités d'accueil mais avec des horaires encore plus modulables puisque l'accueil se fait chez des assistantes maternelles employées par le multi-accueil. Ce mode de garde convient particulièrement aux parents aux horaires atypiques. Nous disposons de 24 places.

A qui s'adresse le multi-accueil ?

Tous les enfants entre 2 mois et 4 ans peuvent nous être confiés. Nous pouvons accueillir les enfants de parents qui travaillent ou non et nous nous adaptons à toutes les nouvelles situations qu'ils peuvent rencontrer au quotidien : nouvel emploi, remplacement d'une assistante maternelle...

Comment les enfants sont-ils pris en charge?

Nous disposons d'un personnel spécialisé dans la petite enfance : 2 éducatrices, 5 auxiliaires de puériculture et 4 agents de la petite enfance auxquels il faut ajouter les 8 assistantes maternelles qui gardent les enfants à leurs domiciles. Les locaux récents ouverts en 2008 sont également tout à fait adaptés au bien-être et à l'éveil des enfants de tous âges notamment grâce à une salle de motricité et de peinture.

Selon vous, quels sont les atouts du multi-accueil?

Au multi-accueil, il ne s'agit pas d'une simple garde d'enfant mais d'un partage privilégié entre les enfants et les professionnelles, un mode d'accueil qui s'adapte à leur rythme de vie tout en développant de jour en jour leur éveil. Pour cela, nous cherchons à développer l'autonomie des enfants tout en favorisant leur ouverture aux autres. Nous favorisons le partage et la communication avec les parents. Par exemple, nous prenons un petit temps le soir pour raconter la journée de l'enfant, s'il a bien dormi, le jeu qu'il a aimé, sa dernière découverte. C'est très important pour les parents de savoir que leur enfant se sent bien.

Nous proposons également aux enfants un grand nombre d'activités, parfois animées par des intervenants extérieurs, comme pour l'éveil musical ou pour des lectures en lien avec une bibliothécaire. Chaque année nous développons un thème. L'année dernière les enfants ont pu découvrir l'univers de la ferme et l'année s'est conclue par la visite d'une exploitation agricole. Bien entendu, les enfants sont divisés en différents groupes en fonction de leur âge et de leur développement.

Multi-accueil collectif et familial Maison de l'Enfance - Rue du Pont de Palais Tél. 02 41 78 19 82

Annick Tessier: multiaccueil@chalonnes-sur-loire.fr Vanessa Maurice: multiaccueil2@chalonnes-sur-loire.fr

EN BREF

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES, POUR LA RENTRÉE 20 | 4/20 | 5

Après les réunions consacrées à la définition de la réforme des rythmes scolaires, (voir l'article du magazine de septembre) le comité de pilotage se penche sur le Projet EDucatif Territorial (PEDT). La circulaire ministérielle du 20-3-2013 donne un cadre à ce travail: « L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire... Il doit donc permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui ».

L'analyse en cours du fonctionnement des activités existantes sur la ville permet déjà de souligner le besoin de concertation entre les personnes qui prendront en charge les enfants aux différents moments de la journée scolaire enseignants, agents techniques spécialisés des écoles maternelles animateurs..

Parallèlement, une réflexion s'est engagée entre les différentes communes de la communeuté de communes pour échanger sur les projets d'organisation dans chaque commune. D'autres réunions sont prévues pour envisager des pistes d'harmonisation, voire de mutualisation (recrutement des animateurs notamment).

Les services municipaux continuent d'élaborer des scénarios pour l'organisation des activités d'animation, sans oublier les adaptations de locaux, l'achat d'équipement supplémentaire...

Ce changement est l'occasion d'améliorer la qualité de vie de l'enfant à l'école et la mobilisation des acteurs permettra sans nul doute d'atteindre cet objectif.



Durant 24h, tous se sont mobilisés autour des malades et de

leurs proches

•••

Les 28 et 29 septembre à Chalonnes, le Comité de Maine et Loire de la Ligue contre le Cancer, avec le soutien de la Ville de Chalonnes, organisait son 2° Relais pour la Vie.

et 48 000 € reversés à la Lique Contre le Cancer

Durant 24h, tous se sont mobilisés autour des malades et de leurs proches afin de changer le regard de la société sur le cancer. Stella Dupont, Maire de Chalonnes, a reçu le «témoin 49 » des mains de M. Algoët, Maire de Vihiers qui avait accueilli la 1ère édition en 2009. Ces 2 journées, rythmées par des temps forts et de nombreuses animations, ont été un moment d'information, de prévention, de partage, d'émotion et de solidarité, dans une ambiance festive et conviviale. Ce sont ainsi plus de 6 000 personnes qui se sont rassemblées au stade Gaston Bernier à Chalonnes pour la 2e édition du Relais pour la Vie.

LE RELAIS: environ 120 personnes, anciens malades, ont réalisé l'ouverture et le 1er tour du Relais pour témoigner que l'on peut "s'en sortir", les espoirs de guérison progressent. Durant ces 2 jours, 85 équipes de marcheurs et de coureurs se sont relayées sur les 3 parcours proposés avec pour objectifs de témoigner de leur solidarité envers les malades et les anciens malades et de collecter des fonds au profit du Comité de Maine et Loire de la Ligue Contre le Cancer. Le bénéfice du Relais pour la Vie doit être consacré, au niveau départemental, à l'accompagnement psychologique et socio-économique des patients atteints de cancer et de leur famille.

LA CÉRÉMONIE DES LUMIÈRES : le samedi soir a été l'occasion de se recueillir. A la tombée de la nuit, plus de 2500 bougies porteuses de messages ont éclairé la nuit pour rendre hommage aux personnes emportées par la maladie.

LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE: le week-end s'est clôturé par un grand moment d'émotion avec le dernier tour de piste. Il célèbre l'esprit d'équipe et les efforts des participants. Et c'est sous les applaudissements du public et de leurs proches que plus de 130 malades et anciens malades ont réalisé ce dernier tour de piste avec toutes les équipes présentes et le public venu en nombre...

« I 6^E ZIK ET PUCES » LE 26 JANVIER

Zik et Puces c'est une brocante musicale qui se déroule chaque année à la Halle des Mariniers de Chalonnes. Les entrées sont gratuites pour les visiteurs. Les tarifs et les bulletins d'inscriptions pour les exposants (à envoyer complété 15 jours avant la manifestation) sont disponibles sur www.corn.e-monsite.com

BASKET

INVITATION À UN MATCH GRATUIT!

Etoile d'Or Saint Léonard contre Pau-Orthez: les Chalonnais sont invités. Les Chalonnais sont invités **gratuitement** au match de championnat de France de Basket National 2, samedi 1er février 2014, salle Arena Loire à Trélazé à 20h. Les places gratuites sont à retirer à l'accueil de la mairie ou auprès du club de basket de Chalonnes. Un lavoir au village de la Guinière, un lieu de rencontre et d'échange



A la sortie du village, en allant vers le Petit Grésigné, on trouve un calvaire ancien avec une statue de la vierge dans une cavité de la croix. Juste à côté, est installé un lavoir tout en pierre, sans toit, construit en 1895, utilisé jusqu'en 1960. Une bonde permettait de le vider pour le curer. La source qui l'alimentait était suffisante pour qu'il ne soit jamais à sec.

Depuis des temps immémoriaux, la lessive est un des moments forts de l'année. Elles se déroulaient selon un rite précis. Au départ, la grande lessive, « la buée », avait lieu deux ou trois fois par an. Les grandes buées saisonnières se tenaient lorsque les travaux des champs n'accaparaient pas les femmes. Elles duraient trois jours : le premier était consacré au trempage, le second au coulage et le troisième au lavage, au rinçage et au séchage. Très rapidement, la lessive devint mensuelle, puis hebdomadaire.

Quand il n'y avait ni lavoir, ni mare, ni rivière, la buée se faisait dans de grandes pannes en terre cuite (de 200 à 500 litres).

LE COULAGE

Dans une cuve circulaire en bois ou en terre cuite, on plaçait au fond un sac de toile rempli de cendre de bois. Le coulage consistait à verser de l'eau tiède puis bouillante sur le linge entassé par strates. L'eau versée s'infiltrait dans les couches successives du linge. Elle était ensuite récupérée, réchauffée et versée à nouveau sur le linge. L'opération était répétée pendant des heures.

Le travail au lavoir, le troisième jour, était fastidieux et pénible. Les laveuses plaçaient le linge sur la margelle inclinée du bassin, le savonnaient et s'aidaient du battoir pour faire pénétrer le savon dans les fibres. Agenouillées dans des caisses garnies de paille ou de coussins (les carrosses ou agenouilloirs), les jambes et surtout les mains dans une humidité constante, elles subissaient courbatures et rhumatismes.

L'arrivée de la lessiveuse métallique aux alentours de 1910 libéra la femme du fastidieux et monotone travail de coulage. Le savon et les premiers détergents (cristaux de soude) remplacèrent les cendres, mais il resta à frotter et battre le linge pour en extraire les impuretés. Toutefois, l'arrivée de l'eau courante dans les foyers facilita la toilette et les lavages plus fréquents du corps. En conséquence, le linge était moins sale et plus facile à laver.

LE « PARLOIR DES FEMMES »

La communauté villageoise se retrouvait au lavoir, lieu fondamentalement social, avec ses inégalités, ses rivalités et ses tensions. Seuls les notables y échappaient, leur linge était lavé par les servantes ou des professionnelles. Ne plus aller au lavoir était la marque évidente d'une ascension sociale.

Le lavoir était un lieu essentiel de la vie du village, un lieu de rencontre et d'échange. A une époque où ni la radio ni la télévision n'existaient, c'était un lieu de diffusion d'informations, les laveuses colportant les nouvelles, vraies ou fausses, mais toujours reçues et rapportées.

Le lavoir était aussi un lieu de jugement, c'était là que se faisaient ou se défaisaient les réputations. On y repérait la bonne lavandière à sa manière de frotter ou de savonner ; c'était le jury du lavoir qui juge les femmes venant d'un autre village. On y évaluait aussi la façon de conduire sa maisonnée. Le linge était un témoin : il était tâché ou immaculé, peu ou mal raccommodé. Le linge montrait aussi les différences sociales : les serviettes fines et brodées des notables (notaires, médecins...) n'avaient rien à voir avec les toiles grossières des gens du peuple!

Le lavoir était enfin aussi un lieu de mémoire. Dès le milieu du vingtième siècle, l'arrivée de l'eau dans les foyers avec l'équipement en machines à laver condamna les lavoirs au silence et à l'abandon. Heureusement, de nombreuses communes, respectueuses de ce petit patrimoine, s'efforcent de les conserver.





ou son passeport biométrique?

Il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie de Chalonnes muni :

D'une carte nationale d'identité ou d'un acte de naissance datant de moins de 3 mois ou d'un passeport

- De l'original de 2 justificatifs de domicile datant de moins de 3 mois au nom de l'intéressé (si majeur et aucun justificatif au nom de l'intéressé : attestation sur l'honneur de l'hébergeant accompagnée de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à son nom). Justificatifs des parents pour les mineurs.
- De 2 photos d'identité (format 4.5 x 3.5, fond uni et clair, tête nue, sans lunettes)
- Pour les mineurs, d'une pièce d'identité des deux parents. Présence obligatoire de l'un des parents ayant l'autorité parentale (si divorce, copie intégrale du jugement)

A ajouter pour une demande de passeport :

• Un timbre fiscal (à retirer en bureau de tabac ou à la trésorerie) : 86 € pour un majeur (validité 10 ans), 42 € pour un mineur de 15 ans et plus (validité 5 ans), 17 € pour un mineur de moins de 15 ans (validité 5 ans)

Prévoir environ 6 semaines de délais pour obtenir la carte nationale d'identité et 15 jours pour le passeport. Les documents sont ensuite à retirer en mairie par la personne concernée.

En cas de non présentation de la carte d'identité en vue de son renouvellement, celui-ci est soumis à un droit de timbre de 25 €. Toute demande suite à une perte est donc payante.

La demande de passeport se fait uniquement sur rendez-vous, pensez à contacter la mairie au 02 41 74 10 81.

de délais pour obtenir la carte nationale d'identité et

15 jours pour

le passeport.

Prévoir

environ 6

semaines

RECENSEMENT DE LA POPULATION À CHALONNES EN 2014

Organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), le dernier recensement total de la population a été fait à Chalonnes en janvier 2009. Il sera donc renouvelé en 2014.

Le recensement est obligatoire. Tous les habitants de la commune seront recensés entre le 16 janvier et le 15 février 2014. Muni d'une carte officielle, un agent recenseur remettra aux habitants de chaque logement de la commune des questionnaires à remplir et pourra vous aider à les compléter. L'agent est tenu au secret professionnel. Merci de lui réserver un bon accueil.

Les informations recueillies sont confidentielles et ne serviront qu'à un usage statistique. Le recensement permettra de connaitre le nombre d'habitants de notre commune et leurs caractéristiques démographiques et sociales. La commune recrutera à cette occasion une quinzaine d'agents recenseurs. Les personnes intéressées pour accomplir cette mission et disponibles entre la période de début janvier à la mi-février sont invitées à faire acte de candidature auprès de la mairie.



Inscription sur les listes électorales,

le 31 décembre 2013 dernier délai



Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union Européenne doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sauf s'il s'agit de nouveaux arrivants sur Chalonnes). Pour tous les autres cas, l'inscription doit se faire de manière volontaire. A Chalonnes, l'inscription peut se faire de deux facons différentes :

• Se rendre à la mairie avec les justificatifs suivants : pièce d'identité, justificatif de domicile.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer :

• Envoyez un courrier à la mairie avec : photocopie de la pièce d'identité, photocopie du justificatif de domicile et le formulaire d'inscription complété (téléchargeable en ligne sur www.service-public.fr)

Les personnes déjà inscrites ayant changé d'adresse en 2013 sont également invitées à le signaler en mairie, munies du justificatif correspondant.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent, dans les mêmes conditions, demander leur inscription sur les listes électorales complémentaires en vue d'être admis à voter aux élections municipales et aux élections européennes.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes atteignant l'âge de 16 ans. Ainsi, pour exemple, les jeunes nés en janvier 1998 devront se faire recenser en janvier, février, mars ou avril 2014. Les démarches administratives sont très simples, il vous suffit de vous présenter en mairie muni(e)du livret de famille de vos parents.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 41 74 10 81 ou par mail à etatcivil@chalonnes-sur-loire.fr



GESTION DES DÉCHETS : MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

En réponse aux exigences réglementaires du Grenelle de l'Environnement, la Communauté de Communes Loire-Layon s'est engagée à mettre en place d'ici 2015 une redevance incitative pour financer le service public de gestion des déchets sur son territoire en remplacement de l'actuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (dite TEOM).

Avec la redevance incitative, chaque utilisateur du service (propriétaire ou locataire) sera facturé en fonction de sa production d'ordures ménagères et non plus en fonction de la valeur locative de son logement. Il recevra une facture spécifique pour la redevance avec une part fixe qui correspondra à un abonnement pour l'accès au service de collecte et une part variable qui variera en fonction du nombre de présentation du bac d'ordures ménagères chaque année.

Cette nouvelle tarification sera effective au 1er janvier 2015. L'année 2014 sera une année test permettant d'établir la future grille tarifaire et d'ajuster le système.

Suite à une première étude, et à titre d'information, le coût moyen pour un bac 140L (foyer de 1 à 4 personnes), avec une utilisation moyenne du service de ramassage, pourra osciller entre 100 et 200 € par an environ. Ce coût est bien sûr encore à affiner foyer par foyer.

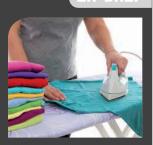
RENSEIGNEMENTS 9 environnement@loire-layon.com Tél. 02 41 74 93 74

A NOTER

DATES DES ÉLECTIONS EN 2014

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014. Les élections européennes auront lieu le 25 mai 2014.

EN BREE



L'ASSOCIATION TRAVAIL PLUS RÉPOND AUX BESOINS DES PARTICULIERS

Tout au long de l'année, l'association Travail Plus permet à de nombreux parents ou à des personnes âgées de déléguer leurs tâches ménagères ou de confier l'entretien du jardin. Les personnels sont des demandeurs d'emploi de longue durée, encadrés par l'association. Si vous avez des besoins en ménage, repassage, jardinage...

CONTACT [©] Travail plus Tél. 02 41 77 17 16

AGENDA 2014

Vous trouverez joint à ce numéro du magazine la 2e édition de l'agenda de poche de la Ville de Chalonnes.



Il permet en un seul coup d'oeil de connaître toutes les informations pratiques pour bien vivre à Chalonnes. D'autres exemplaires sont disponibles sur demande en mairie.

Le mot de l'opposition

Quel Bilan?

Le mandat se termine. Le maire, comme prévu, a annoncé sa candidature. L'heure est au bilan. Le groupe d'opposition pendant ces six années a inscrit son action dans un esprit participatif et constructif, en dehors de toutes polémiques ou de considérations politiciennes. Nous tenons à le rappeler. Nous approuvons plus de 80 % les délibérations présentées qui s'inscrivent dans l'intérêt collectif. Elles portent généralement sur des aspects administratifs ou sur le fonctionnement. Nos interventions ont toujours été en cohérence avec les orientations du précédent mandat notamment en ce qui concerne la gestion financière, l'économie, l'urbanisation, la culture ou sur le plan social.

Nous déplorons l'insuffisance du débat qui s'est instaurée (exclusion des conseillers de l'opposition au conseil communautaire, injonction du préfet pour permettre au groupe d'opposition de pouvoir s'exprimer sur l'ensemble des supports de communication municipaux, absence de débat au conseil municipal sur les subventions accordées, en toute discrétion, aux organismes sociaux chargés de la redistribution...).

Dans le domaine de l'urbanisation notre centre-ville a vu disparaitre pendant ce mandat près de 50 places de stationnement, préjudiciables à notre commerce. Le nouvel aménagement de la Place de l'Hôtel de ville initialement réussi, a vu son équilibre architectural défiguré par l'imposant bâtiment de l'office du tourisme. Le projet d'aménagement de l'ancienne Gendarmerie n'a pas évolué pendant six ans. Des parcelles constructibles de 240 m², dans le lotissement des Ligerais n'offrent pas un véritable cadre de vie de qualité. L'aménagement de la place des halles et des quais, élaboré par l'ancienne municipalité est a été poursuivi dans de bonnes conditions. L'abandon de la rocade sud, dont le financement était assuré à 50 % par le conseil général est une erreur.

Pendant ce mandat Chalonnes a perdu sa vocation de ville-centre, par le transfert du siège de la communauté de communes à St Georges-sur-Loire. C'est une douzaine d'emplois en moins sur notre territoire.

Pendant ces six années il a été créé un emploi de responsable médiathèque, un poste de chargé de communication, deux postes à vocation culturelle, certains étant à temps partiels, mais auxquels s'ajoutent des emplois administratifs supplémentaires. Fautil multiplier les postes, en doublon avec la communauté de communes alors que la vocation de cette collectivité est de mutualiser les moyens sur un territoire ? Sur le plan économique le droit de préemption des baux commerciaux et les nouvelles obligations du nouveau P. L. U. pour les commerçants sont des freins au développement de notre commerce.

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle est seulement à comparer avec la communication municipale où apparaît constamment et essentiellement de l'autosatisfaction. Au niveau de l'opposition nous aurions apprécié davantage d'écoute lors des débats afin de mieux répondre aux aspirations des Chalonnais.

Dominique PAIROCHON, Marie-Madeleine MONNIER, Claude MULOT Jean-Claude SANCEREAU, Sébastien CORNEC et Anne MOREAU

Le mot de la majorité

Le respect de nos engagements

La fin d'année est une période importante dans la vie d'une commune, puisque c'est le moment du vote du budget de l'année à venir. Voter un budget, c'est faire des choix, arbitrer entre différents projets, et au final investir dans la limite de ses capacités financières.

C'est ce à quoi nous nous sommes attachés tout au long de notre mandat, avec une ligne de conduite claire : adapter les dépenses de la Ville à ses recettes pour éviter les augmentations d'impôts.

Résultat : en 6 ans, un seul ajustement des taux d'imposition de 1,2 %, sur toute la durée du mandat, ce qui s'est rarement produit par le passé.

Une étude financière a été réalisée cet été dans le cadre de l'élaboration du projet de développement de la Communauté de Communes, par un cabinet spécialisé en finances locales. Cette étude a mis en évidence la bonne gestion de la commune, avec des indicateurs financiers rassurants pour l'avenir. Bien sûr, il faudra être vigilant dans les prochaines années et anticiper la baisse des dotations de l'Etat. Mais aujourd'hui, l'analyse objective des finances de la commune ne peut pas amener à évoquer la perte de plusieurs millions d'euros par la commune, comme cela a été évoqué récemment dans une publication locale.

Nous avons été élus il y a six ans sur un programme que nous nous sommes attachés à réaliser. Les projets ont été menés dans la concertation, avec de nombreuses réunions publiques préparatoires sur les projets emblématiques, comme nous l'avions promis. Notre engagement portait également sur une gestion maîtrisée des finances de la commune, ce que nous avons fait en réussissant à réduire la dette de 1000 000 €, tout en réalisant plus de 11 millions d'euros d'investissement.

Nous assumons les choix d'investissement que nous avions annoncés et que nous avons réalisés. Nous considérons que les projets menés dans les différents domaines sont des investissements d'avenir pour la commune, et contribuent au « bien vivre ensemble » auquel aspirent les Chalonnais.

Nous profitons de cette parution pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

L'équipe de la majorité municipale

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de Conseil sur notre site internet www.chalonnes-sur-loire.fr, rubrique « découvrir Chalonnes »

PROCHAIN MAGAZINE EN AVRIL 2014

Si vous souhaitez faire paraître des informations, les articles et photos doivent être déposés pour le **20 février 2014**, dernier délai, à l'accueil de la mairie ou par mail à communication@chalonnes-sur-loire.fr.





des territoires











Vous souhaitez vous faire connaître ou faire passer un message? N'hésitez pas à contacter Myriam Bouchaud, notre prestataire en charge de la régie publicitaire : myriam-pub@bouchaud.fr • Tél.: 0685211873















bois création



CHARPENTE - OSSATURE BOIS **MENUISERIES BOIS, PVC, ALU-ESCALIER**

ZI - 6 rue Lucien Frémy - 49290 CHALONNES/LOIRE

Tél. 02 41 78 21 90 - Fax 02 41 78 28 16



CHALONNES SUR LOIRE



www.superu-chalonnessurloire.com Tél: 02 4174 19 41

Ramonage Démoussage Pose de Vélux Neuf et Rénovation COUVERTURE ZINGUERIE BARDAGE



PITON Jérôme

14. rue Mathilde Chollet 49290 CHALONNES S/LOIRE Tél. 02 41 92 12 46

jerome0409@live.fr

Maconnerie www.ets-plard.com Taille de pierre Construction neuve Rénovation et aménagement du bâti ancien Enduit traditionnel chaux/chanvre Aménagement, dallage extérieur Toutes créations en pierre 1 rue Touristique - Ardenay - 49290 Chaudefonds sur Layon Tel: 02 41 78 24 65 mail : contact@ets-plard.com **CHRISTINE NAUDEAU** AXA Votre SERVICE









réinventons/notre métier

1, place de l'Hôtel de Ville - Chalonnes sur Loire Tél. 02 41 78 02 59 - agence.naudeau@axa.fr







POMPES FUNÈBRES • CRÉMATION • ACCÈS CHAMBRE FUNÉRAIRE CHALONNES SUR LOIRE • Tél. 02 41 78 03 55



AMBULANCE CHALONNES

VSL - TAXI

SARL BOULISSIERE et NOËL Chalonnes/Loire · 02 41 78 01 21 Ormat - Tessier

Grande exposition de monuments et articles funéraires

Route de Chemillé (face au cimetière) CHALONNES S/LOIRE • 02 41 78 21 78